

CHEQUES 1ERE LICENCE

AIDE A LA PRATIQUE SPORTIVE

QU'EST CE QUE C'EST ?

C'EST UN DISPOSITIF DE LA VILLE DE CLERMONT-FERRAND QUI PERMET D'OBTENIR UNE RÉDUCTION DE 25 € SUR LE MONTANT D'UNE LICENCE SPORTIVE

POURQUOI ?

POUR FAVORISER LA PRATIQUE SPORTIVE EN CLUB

POUR QUI ?

- POUR LES PERSONNES DOMICILIÉES A CLERMONT-FERRAND
- POUR LES PERSONNES QUI S'INSCRIVENT POUR LA 1ERE FOIS DANS UN CLUB SPORTIF CLERMONTOIS
- POUR LES PERSONNES DE PLUS DE 6 ANS

COMMENT EN BENEFCIER ?

SE RAPPROCHER D'UNE ASSOCIATION CLERMONTOISE QUI A SIGNÉ LA CHARTE AVEC LA VILLE DE CLERMONT-FERRAND

CONTACT : DIRECTION DES SPORTS ET DE LA LOGISTIQUE
04 73 40 86 00

Ville
Active & Sportive

